

05/04/2024



Le bulletin Info Ravageurs du groupe DEPHY Agrosemeances paraîtra, selon l'avancée des cultures, une fois par mois à une fois par semaine. DEPHY signifie Démonstration, Expérimentation et Production de références sur des systèmes de culture économes en produits PHYtosanitaires.

Les observations sont réalisées essentiellement sur les parcelles du groupe DEPHY.

Un grand merci aux agriculteurs observateurs !

BSV GC N°21:

Colza et céréales cf lien suivant :

http://www.bsv.occitanie.chambagri.fr/fichiers/GRANDES-CULTURES/BSV_GC_MP_N21_04042024.pdf

Observations du Tarn et Garonne :

Pas d'observations cette semaine.

Betterave porte-graine : reprise des plants. Le risque lixus n'est qu'à montaison.

Colza semence : Les ravageurs à surveiller sont les charançons des siliques et pucerons cendrés, ainsi que le méligèthes selon l'avancée de la floraison.

Maïs et tournesol semences : Destruction des couverts réalisées ou en cours. Préparations du sol. Les pyrales et sésamies sont actuellement encore au stade larvaire mais vont entrer rapidement en

chrysalide. Les premières captures de sésamies commencent souvent dès mi-avril. Le maïs n'est pas alors encore à 3-4 feuilles (stade de début de sensibilité).

Blés : Les stades avancent vite. Les plus précoces vont bientôt arriver à dernière feuille. Les pluies et la douceur ont été favorables au développement des maladies foliaires. Les symptômes sur feuilles du bas peuvent être présents.

Recommandations :

Surveiller les limaces, taupins et vers gris sur parcelles semées récemment. Des passages de herse étrille peuvent les déranger.

Pour les limaces placer un piège (idéalement 4 pièges de 0,25 m² ou tuile ou planche humide...) le soir pour observer et compter les limaces le matin tôt avant que les limaces s'enfouissent. Seuils d'intervention : 5 limaces / m² sur tournesol et 10 limaces / m² pour le maïs.

Pour les taupins, un piège à base de pomme de terre, très attractive pour le taupin, permet d'observer la présence ou absence des taupins. Placer 2 ou 3 pommes de terre coupées en gros morceaux dans le sol 7 à 10 jours avant le semis. Pensez à marquer l'emplacement du piège à pomme de terre pour le retrouver !!!



Sur colza, les méligèthes, charançons des siliques et pucerons cendrés sont à observer dans la parcelle. Il est préconisé d'observer 5x5 plantes (on multiplie par 4 pour avoir le comptage sur 100 plantes). Le seuil d'intervention sur méligèthe est de 4 à 6 méligèthes en moyenne par plante. Il n'y a plus de risque en pleine floraison, les méligèthes étant nuisibles seulement sur les boutons floraux.

Attention ! Les produits phytopharmaceutiques sont interdits pendant la floraison et sur les zones de butinage (mention **SPe8** : dangereux pour les **abeilles**). Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison ou en période de production d'exsudats, à l'exception des usages bénéficiant de la mention abeille (Floraison, Production d'Exsudats, Floraison et Production d'Exsudats) ou emploi possible seulement dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil.

Pas d'intervention sur pucerons si les auxiliaires (coccinelles...) sont bien présents et régulent les populations.

Méthodes alternatives :

A privilégier dans le cadre d'une réduction des produits phytosanitaires !

Un passage de herse étrille limite les limaces si la profondeur de semis le permet. Il ne faut pas toucher le germe. Cf fiche CEPP 2017-030.

Utilisation du biocontrôle sur limaces, à base de phosphate ferrique. Fiche CEPP 2017-023. Plusieurs spécialités sont autorisées. L'application se fera dès que le seuil est atteint (cf recommandations).

Des bandes fleuries autour de la parcelle permettent l'installation d'auxiliaires en leur donnant gîte et couvert. Ainsi ils sont déjà présents à l'arrivée des pucerons et les régulent ainsi plus rapidement et efficacement. Exemple sur le site DEPHY EXPE AGROSEM à Castelnaudary, bande composée de 20 espèces fleurs et graminées (sainfoin, minette, lotier, centaurée, salsifi sauvage...), cf fiche CEPP 2020-077:



L'utilisation de plantes piège sur colza pour lutter contre le méligèthe est une très bonne alternative mais n'est pas possible en production de semences puisqu'on utilise une autre variété plus haute et plus précoce (ex ES Alicia ou Troubadour) pour attirer les méligèthes. Fiche CEPP 2023-011

Autres ravageurs : pas de méthodes alternatives à ce stade de la culture.

Auteur : Ingrid Barrier – Ingénieur Réseau DEPHY, Chambre d'Agriculture du 82.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

ÉCOPHYTO
DEPHY

OFB
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

La Chambre d'agriculture de Tarn et Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. La liste des CEPP est disponible à https://alim.agriculture.gouv.fr/cepp/content/ap_fiches_action